

# [IE] Rapport du Forum sur la radiodiffusion

**IRIS 2002-10:1/18**

*Marie McGonagle  
School of Law, Université nationale d'Irlande, Galway*

Le Forum sur la radiodiffusion, créé par le gouvernement en mars 2002 ( voir IRIS 2002-7 : 13) a remis son rapport en août. Plusieurs personnalités et organisations, notamment Radio Telefís Éireann (RTE - le diffuseur de service public), la Broadcasting Commission of Ireland (BCI - Commission de la Radiodiffusion d'Irlande), et l'Office of the Director of Telecommunications Regulation (ODTR - le Bureau du Directeur de la Régulation des Télécommunications), ont pour leur part remis des mémoires au Forum. Dans le sien, l'ODTR décrit la situation actuelle des services de radiodiffusion irlandais et l'avenir eu égard aux nouvelles directives cadres de l'UE. La BCI relève les dispositions statutaires significatives et apprécie divers aspects de la situation actuelle concernant la gamme et les types de services de radiodiffusion disponibles en Irlande. Elle soutient un grand nombre de dispositions actuelles, accepte la nécessité de partenariats public/privé dans la création de nouvelles chaînes et défend l'option d'un régulateur unique des contenus.

Les principales conclusions du Forum s'articulent autour de la nécessité de promouvoir et de renforcer la radiodiffusion de service public. Depuis quelques années, le financement et une augmentation importante de la redevance constituent des questions majeures, surtout au regard de l'introduction envisagée de la télévision numérique (voir IRIS 2001-4 : 9, IRIS 2001-8 : 11 et IRIS 2002-4 : 7). Le Forum estime que ce financement devrait être suffisant pour permettre à RTÉ, en qualité de diffuseur de service public désigné, de remplir ses obligations et de préparer l'avenir de manière réaliste. L'accroissement du financement public devrait cependant dépendre de la concrétisation par la RTÉ de ses obligations de service public ainsi que d'une gestion efficace qui serait contrôlée sur la base d'une charte. Le Forum affirme que la transparence est essentielle dans divers domaines de la gestion, notamment les commandes aux producteurs indépendants.

Le Forum recommande également qu'il soit créé par la voie législative, dans les trois ans, un nouveau régulateur unique pour la radiodiffusion en Irlande qui sera dénommé Broadcasting Authority of Ireland (BAI - Autorité de la Radiodiffusion d'Irlande) et qui assumera les fonctions de régulation de la BCI et de l'Autorité de la RTÉ. Une Broadcasting Complaints Commission (Commission des Réclamations ) autonome devrait être maintenue et l'ODTR devrait continuer à réguler les plateformes de distribution en liaison formelle, cependant, avec l'ODTR et la BAI.

La promotion de la radiodiffusion à l'échelle communautaire figure parmi les objectifs politiques que le Forum recommande au gouvernement et aux autorités de régulation. Il souhaite aussi que la radiodiffusion en langue irlandaise soit améliorée et soutenue. Tous les diffuseurs devront être encouragés à améliorer l'offre de programmes pour les enfants. En outre, le gouvernement est appelé à promouvoir au niveau européen des politiques claires et réalistes concernant la publicité à l'attention des enfants.

Le gouvernement accepte encore de recueillir des réactions en ligne au rapport avant de formuler ses propositions.

***"Forum on Broadcasting Report to the Minister For Communications Marine and Natural Resources Dermot Ahern TD", August 2002***

<http://www.dcmnr.gov.ie/files/BroadcastingFinal.doc>

*"Forum on Broadcasting Report to the Minister For Communications Marine and Natural Resources Dermot Ahern TD", août 2002*

